

A.I.P.R. - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - ENCADREMENT

Suite à la réforme de la législation dans les travaux à proximité des réseaux (DT-DICT/2012), nouvelle obligation à partir du 1er janvier 2018 d'obtenir une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) pour toutes les personnes travaillant à proximité des réseaux (maîtres d'ouvrages, encadrement de chantier et ouvriers).

Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Public Visé

Personnel encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les actions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

TRAVAILLER A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclarations de dommages, responsabilités de l'entreprise

Les + métier

Attestation de compétence si réussite au QCM

Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- Entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à dispositio

Méthodes et moyens pédagogiques

- Échanges avec les stagiaires
- Exposés
- Fascicule de formation

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM en fin de stage
- Attestation de compétence si réussite au QCM

Effectif

De 7 à 12 personnes